



REGLEMENT DU GRAND RAID DU 30 MARS 2017

Le Grand Raid de l'IUT est une sortie pédagogique (projet tuteuré). Tous les étudiants, participants et bénévoles, sont soumis au règlement intérieur de l'UVSQ et de l'IUT.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Grand Raid de l'IUT est conditionnée à une inscription qui ne sera effective que si :

- ✓ Chaque coéquipier s'est préinscrit et a ensuite été sélectionné par les organisateurs.
- ✓ La « feuille d'inscription » a été préalablement validée par les membres de l'organisation.
- ✓ Les frais d'inscription ont été acquittés par l'ensemble des participants de l'équipe, soit 5€ par personne. Dès lors que l'équipe a pris le départ de la course, les frais de participation ne sont pas remboursables : c'est notamment le cas si l'équipe abandonne, est disqualifiée ou se voit interdire de poursuivre la course en cours d'épreuve
- ✓ L'équipe a déposé en salle A100 de l'IUT deux VTT en bon état de fonctionnement avant le mardi 28/03/2017 (14h00). Des VTT jugés défectueux pourront être refusés par les organisateurs.

L'équipe sera autorisée à participer à l'évènement si, le jeudi 30 mars :

- ✓ Le capitaine d'équipe, ou à défaut un autre membre de l'équipe, est présent au briefing des capitaines qui se tiendra à 8h30 (c003). L'absence à ce briefing entraînera l'impossibilité de prendre le départ pour l'équipe concernée.
- ✓ L'ensemble de l'équipe est présente au plus tard à 9h00 dans le hall de l'IUT pour émarger et retirer son « kit participants ». Le départ en convoi aura lieu immédiatement après. Les retardataires ne seront pas attendus.

Tout changement de dernière minute dans la composition de l'équipe doit impérativement être signalé à l'organisation avant le jeudi 30 mars 2017 à 9h.

LES EPREUVES DU RAID

Le raid est composé d'une **succession d'épreuves à réaliser en orientation** soit à pied, à vélo ou canoë. Les épreuves peuvent être en « temps limité ».

Les épreuves principales sont les suivantes :

- **Parcours en orientation** à réaliser en équipe groupée ;
- **Run & Bike** en orientation à réaliser en équipe groupée : 2 vélos pour les 4 coéquipiers ;
- **Relais canoë** en orientation à réaliser en binôme : 1 canoë 2 places pour les 4 coéquipiers qui se séparent en « binôme canoë » et « binôme terrestre » (à pied ou en vélo selon ce qui sera indiqué sur la carte spécifique de l'épreuve). À mi-parcours environ, les binômes échangent leurs places.

Tout moyen de locomotion, autre que ceux indiqués sur les cartes spécifiques à chacune des épreuves, est strictement interdit.

Sur le raid **les équipes sont auto-suffisantes** :

- Chaque équipe doit disposer des ressources alimentaires qui lui permettra de réaliser une journée d'efforts en pleine nature. Cependant, les organisateurs prévoient quelques ravitaillements d'appoint en eau et en-cas.
- Chaque équipier doit disposer d'une **tenue vestimentaire compatible avec la pratique d'un raid ainsi qu'avec les conditions météorologiques**.

VALIDATION DES BALISES

Des balises sont à valider pour éviter des pénalités temps ou obtenir des bonus temps. La validation des balises doit se faire en prenant des photos de l'équipe devant la balise.

La validation ne sera effective que si la photo respecte les 3 conditions cumulatives suivantes :

- ✓ Au moins **3 personnes de l'équipe** sont nettement reconnaissables avec leurs dossards parfaitement visibles ;
- ✓ Toutes les filles de l'équipe figurent sur la photo (si équipe de 4 filles : 3 filles sur la photo) ;
- ✓ La balise doit être parfaitement et entièrement identifiable.

Dans l'épreuve de Run & Bike, les photos de validation des balises seront prises **avec en plus les 2 vélos de l'équipe** visibles (plaques vélos visibles).

Dans l'épreuve spécifique du relais canoë, les photos de chaque binôme doivent être prises sous la forme de « **selfie** » faisant apparaître clairement **les deux membres du binôme** ainsi que la balise (que la balise soit « terrestre » ou « canoë »).

REGLES A RESPECTER POUR LES EPREUVES

Des règles propres à chaque épreuve sont indiquées sur les cartes de course (temps limites d'arrivée aux CP, zones interdites, parcours obligatoires, balises bonus, etc...).

Durant la journée du raid, **des informations supplémentaires importantes concernant le déroulement de la course peuvent en plus vous être envoyées par SMS par l'organisation** : ces informations seront d'application immédiate et vaudront règlement.

D'une façon générale,

- il est **strictement interdit pour les coéquipiers de se séparer durant la course**. En cas de difficulté empêchant la poursuite du Raid par un coéquipier, l'équipe doit rester groupée jusqu'au prochain CP ou jusqu'à l'arrivée d'un organisateur préalablement sollicité.
- Les équipes doivent **rester joignables en permanence** sur les numéros de téléphone communiqués à l'organisation lors de l'inscription. **En particulier chaque membre du binôme en canoë doit avoir sur lui son téléphone** (prévoir un moyen de protection des téléphones).

Sur l'épreuve du **Run & Bike**, les 2 vélos de l'équipe doivent être restitués à l'arrivée du Run & Bike : **aucun abandon de vélo n'est possible en cours d'épreuve**.

L'abandon d'un vélo sera assimilé à l'abandon d'un coéquipier. Les concurrents doivent donc être en mesure de procéder aux réparations par eux-mêmes (crevaisson, chaîne cassée...) : à charge pour chaque équipe de disposer d'un nécessaire de réparation (rustines, chambres à air, démonte-pneus, pompe à vélo...).

Le **port du casque** est obligatoire lors de l'épreuve de Run & Bike pour les concurrents à vélo. Le **port d'un gilet de sécurité** est obligatoire pour le canoë.

Pour pouvoir faire du canoë dans le cadre de l'épreuve de « **relais-canoë** » les participants doivent savoir impérativement nager. Si ce n'est pas le cas, il est possible pour le coéquipier concerné de ne pas prendre son relais sur le canoë (possibilité compensée par une pénalité temps figurant sur la carte de course).

CP ET TRAVERSEES DE ROUTES

Les concurrents doivent **obligatoirement se présenter à tous les CP et traversées de route** dans l'ordre croissant de leur numérotation. Les CP figurent sur les cartes sous l'intitulé CP0, CP1, CP2,.... Le pointage à chaque CP doit se faire en équipe groupée. L'arrivée à chaque CP (point de contrôle) et l'arrivée finale ne seront prises en compte que lorsque l'équipe au complet se sera présentée.

Il est formellement interdit de traverser, d'emprunter ou de longer les routes sauf dans les cas imposés et sécurisés par les organisateurs. Si les routes sont interdites par principe, **certaines traversées de routes sont au contraire imposées**. Elles figurent sur les cartes sous l'intitulé T1, T2, Dans certains cas exceptionnels, les équipes seront amenées à emprunter de courtes portions de routes. Ces parcours routiers obligatoires seront indiqués sur la carte du Raid, ainsi que les éventuels chemins à suivre obligatoirement.

Les équipes qui ratent un CP ou une traversée de route, qui ne respectent pas l'ordre de passage aux CP/traversées ou qui s'y présentent avec un retard anormal seront immédiatement disqualifiées et ne pourront poursuivre la course. Elles devront alors rallier l'arrivée par leurs propres moyens, sur un parcours spécifique qui leur sera communiqué par les organisateurs.

MATERIEL

Même si quelques ravitaillements d'appoint sont prévus, les équipes seront auto-suffisantes et doivent donc s'équiper conformément à la « plaquette d'informations et conseils » communiquée par le groupe raid communication. Chaque équipe est notamment responsable du bon fonctionnement de ses vélos.

Les chasubles et dossards remis à chaque équipe le matin doivent être portés tout au long du Grand Raid. **Le dossard de chaque coéquipier doit toujours être visible en permanence.**

Tout matériel prêté par l'organisation (chasubles, dossards, cartes de course, casques, gilets de sauvetage, canoë, ...) doit être obligatoirement rendu en bon état à l'organisation à l'endroit indiqué aux participants. **Les matériels perdus ou dégradés pourront entraîner la disqualification de l'équipe.**

ABANDONS DE COEQUIPIERS

En cas de blessure ou d'impossibilité pour un coéquipier de poursuivre la course, **ses coéquipiers doivent l'accompagner jusqu'au CP le plus proche** où l'abandon sera officiellement constaté et où le coéquipier pourra être pris en charge. Dans les cas les plus graves, il conviendra de téléphoner au responsable du CP dont le numéro figure sur la carte de course. En aucun cas un coéquipier ne doit être laissé seul.

En fonction des circonstances et selon l'appréciation des organisateurs, l'abandon d'un coéquipier pourra entraîner les conséquences suivantes :

- Équipe autorisée à poursuivre la course avec une pénalité temps déterminée par les organisateurs en fonction notamment des causes et du lieu de l'abandon ;
- Équipe autorisée à poursuivre la course « hors classement » ;
- Équipe non autorisée à poursuivre la course.

PENALITES & SANCTIONS

Le jury est souverain :

- **Dans l'appréciation de la nature et de la gravité des infractions constatées ainsi que dans le choix des sanctions ;**
- **Pour décider de toute mesure nécessitant de faire face à des imprévus**, notamment ceux touchant à la sécurité des participants (par ex. neutralisation d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, changement de parcours de dernière minute, ...).

Tout **comportement inapproprié** (non-respect des consignes et/ou du règlement, manque de respect des biens, des personnes, de la nature, ...), **manquant de fair-play**, ou **contraire à l'esprit** du Grand Raid pourra être sanctionné.

Une équipe pourra se voir stoppée immédiatement et interdire de poursuivre la course. Ce sera notamment le cas dans les circonstances suivantes :

- Comportement inapproprié, manquant de fair-play ou contraire à l'esprit du Grand Raid ;
- Équipe accusant un retard anormal à l'un des CP intermédiaires ;
- Équipe ayant raté un CP ou une traversée de route.

Les équipes disqualifiées devront alors rallier l'arrivée par leurs propres moyens, sur un parcours spécifique qui leur sera communiqué par les organisateurs.

ARRIVEE ET CLASSEMENT

Le chronomètre sera déclenché au départ de la course et sera arrêté à l'arrivée de tous les coéquipiers. Le classement sera réalisé sur la base du temps de parcours total, auquel s'ajouteront :

- les pénalités pour les balises non validées,
- les diverses pénalités prononcées.

Seront déduits du temps de parcours :

- les bonus mixité ;
- les autres bonus (liés notamment aux balises bonus validées).

« Bonus Mixité »	
1 fille : 1h30	3 filles : 2h45
2 filles : 2h15	4 filles : 3h00

Concernant l'épreuve du « relais-canoë », le temps de parcours de chaque binôme sera pris en compte de façon à inciter chaque binôme à être le plus performant possible.

À l'arrivée, **les 4 équipiers doivent immédiatement se présenter au stand de « dépouillement des photos »** pour y faire valider leurs balises et communiquer leurs photos aux organisateurs.
Sur le « stand de récupération du matériel » devront être restitués tous les matériels prêtés par l'organisation, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification.